

CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY DU 21 AVRIL 2021

COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal d'Amilly s'est réuni le 21 Avril 2021 à 18 heures.

Etaients présents : M. DUPATY, Maire, assurant la Présidence,
M. BOUQUET, Mme FEVRIER, M. ABRAHAM, Mme BEDU, M. SZEWCZYK,
Mme CARNEZAT, M. LECLOU, Mme TURBEAUX-JULIEN, M. CARON-
PERROUD,
Adjoint au Maire,
M. ROLLION, Mme FOLY, MM. LAVIER, FOURNEL, Mmes FARNAULT,
MOLINA-AUBERT, CARRIAU, QUINTANA, MM. SALL, PATRIGEON,
VOLTEAU, Mmes HUTSEBAUT, FOUBET, M. DAUNAY, Mme LOTTE, M.
GABORET, Mme PLICHON,
Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme MUSLIN-BUREAU pouvoir à M. DUPATY
Mme PENIN pouvoir à M. PATRIGEON
M. RAISONNIER pouvoir à M. BOUQUET
M. DESPLANCHES pouvoir à Mme TURBEAUX-JULIEN

Absents : Mme TINSEAU et M. VERBEKE

Madame FOUBET est élue Secrétaire de Séance.

I AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1°) Il est décidé l'acquisition par la Commune de la propriété sise 537 rue de la Vallée, soit les parcelles cadastrées AY n°274, 188, 305, 275 et 278, d'une superficie totale de 4.900 m², pour un montant de 466.000 €
(Adopté à l'Unanimité)

2°) Est approuvé le programme de réhabilitation du bâtiment communal situé 35 rue Raymond Tellier dans le centre bourg, en vue de la création d'un restaurant, pour un coût prévisionnel de travaux estimé à 779.000 € HT
(Adopté à l'Unanimité)

II SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT

1°) Suite au retrait par le Maire des délégations de fonctions données à M. ABRAHAM Baudouin, troisième adjoint à la culture et aux jumelages, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le maintien ou non de celui-ci dans ses fonctions d'adjoint.

Mme PLICHON, Conseillère municipale, demande au Maire d'inviter l'assemblée à se prononcer sur la possibilité d'un scrutin à bulletins secrets. Suite à la mise au vote de cette proposition, 5 élus présents ont réclamé un vote au scrutin secret. Considérant que le tiers des membres présents requis pour procéder à un vote au scrutin secret n'est pas atteint, le vote a lieu à main levée.

Le Conseil Municipal décide de ne pas maintenir M. ABRAHAM dans ses fonctions d'adjoint.
Adopté par 25 Voix Pour, 1 Voix Contre (M. ABRAHAM), 1 Abstention (M. FOURNEL) et 4 Non participation au vote (M. DAUNAY, Mme LOTTE, M. GABORET, Mme PLICHON)

2°) Il est décidé de supprimer un poste d'adjoint et de fixer à 8 le nombre des adjoints au Maire d'Amilly

Adopté par 25 Voix Pour, 1 Voix Contre (M. ABRAHAM), 1 Abstention (M. FOURNEL) et 4 Non participation au vote (M. DAUNAY, Mme LOTTE, M. GABORET, Mme PLICHON)

3°) La liste des commissions municipales est modifiée comme suit : suppression de la commission Affaires culturelles – Jumelages et création de la commission Affaires culturelles, Jumelages et Communication (les membres de cette nouvelle commission seront désignés ultérieurement)

Adopté par 25 Voix Pour, 1 Voix Contre (M. ABRAHAM), 1 Abstention (M. FOURNEL) et 4 Non participation au vote (M. DAUNAY, Mme LOTTE, M. GABORET, Mme PLICHON)

4°) Suite à la suppression d'un poste d'adjoint, le montant de l'enveloppe globale des indemnités de fonctions du Maire et des adjoints est diminué et ramené à 12.747,57 € / mois (au lieu de 13.977,60 € / mois) selon l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique en vigueur

Adopté par 25 Voix Pour, 1 Abstention (M. FOURNEL) et 5 Non participation au vote (M. ABRAHAM, M. DAUNAY, Mme LOTTE, M. GABORET, Mme PLICHON)

**Affiché le 27 Avril 2021
Le Maire d'Amilly**

Gérard DUPATY